

# GRÂCE À VOTRE VOTE : **FEU VERT** POUR L'INTÉRESSEMENT !

- ❑ Le 10 juin 2021, c'est par un **OUI MASSIF de près de 2/3 des votants (64,5 %)** que les agents de Pôle Emploi ont clairement exprimé leur volonté de voir l'accord intéressement se mettre en œuvre.
- ❑ Le 21 juin 2021, **la justice a débouté la CGT-FO et le SNU** de toutes leurs demandes dont l'annulation du référendum.

**L'horizon se dégage, votre vote sera entendu !  
L'intéressement peut se mettre en place !**

## **À vos côtés, avec un syndicalisme utile et positif !**

- ❑ L'intéressement ne changera pas votre quotidien de travail car les 3 indicateurs existent déjà depuis plusieurs années. Par contre, **pour la 1<sup>ère</sup> fois, vous serez récompensé financièrement pour l'atteinte de ces résultats.**
- ❑ **18 millions d'euros**, soit 0,85 % de la masse salariale, pourront être versés sous forme de prime d'**intéressement** en cas d'atteinte des 3 objectifs au niveau national.
- ❑ **Pas de concurrence entre sites et agents** : les **objectifs** sont **nationaux et régionaux.**
- ❑ La direction s'est engagée à **augmenter l'enveloppe du CCV de 0,85 % pour les agents publics**, tout en harmonisant les dispositifs.
- ❑ **2021 : année double grâce à la signature de 2 accords** : mise en place de l'**intéressement et augmentation de l'enveloppe de promotion (1,1 % au lieu de 0,8 %)** dans le cadre de la **NAO 2021.**

